

Introduction

Sonia Branca-Rosoff et Chantal Wionet

Avant de présenter ce numéro, *Colinguisme et lexicographie*, nous voulons retracer l'itinéraire intellectuel de Renée Balibar qui a accompagné et souvent précédé et suscité notre commun parcours pendant plus de vingt ans¹.

I - Un espace de communication démocratique

Une œuvre à bien des égards "en avance" parce qu'elle a posé très tôt aux sciences humaines et en particulier à la linguistique des questions dérangeantes qui sont toujours d'actualité : le rôle de l'histoire dans la constitution des objets-langues; le problème du sens découlant du fait que la même forme langagière vue dans un contexte différent se lit différemment. On pourrait y ajouter l'importance de l'engagement du chercheur dans l'espace civique² puisqu'en effet R. Balibar n'a

-
1. En 1985, P. Achard avait rédigé un long compte rendu chaleureux de *L'Institution du français*. La notion de colinguisme nourrit aussi sa réflexion sur les politiques linguistiques dans le *Que sais-je ?* qu'il a consacré à la *Sociologie du langage*.
 2. Même si dans ce numéro notre propos est historique, la perspective concerne tout autant le temps présent et R. Balibar est souvent intervenue sur les problèmes contemporains à propos de l'Algérie par exemple. On trouvera dans *Le colinguisme* un écho de ces préoccupations.

cessé de réfléchir à ce qu'impliquait la construction d'un espace de communication démocratique, et ce, dans une perspective marxiste ouverte qui devait peut être autant à Gramsci qu'à Althusser.

En 1974, ses deux premiers livres faisaient date. *Le français national* avec D. Laporte et *Les français fictifs* apparaissaient en rupture complète avec le structuralisme alors triomphant. Alors que la linguistique structurale et la linguistique de Chomsky mettaient en avant des procédures de description formelles fondées sur la clôture des systèmes linguistiques et marginalisaient l'étude du changement linguistique, R. Balibar montrait que ce qui est aujourd'hui pensé comme le français national avait une histoire, inséparable de l'espace politique et de l'action des individus. La rupture était tout aussi sensible avec les philologues qui, à cette époque, envisageaient le changement linguistique sur le modèle des lois phonétiques ou selon le fonctionnalisme de Gilliéron. Enfin si la sociolinguistique de Labov faisait bien du changement une question centrale, c'était en minorant les institutions.

Parallèlement, et contrairement à une approche historique préoccupée des données quantitatives, R. Balibar réhabilitait l'action humaine et la dimension événementielle en montrant que le discours de Grégoire en l'an II (1794), loin d'être un simple reflet de la réalité, avait contribué à changer l'ordre établi, à instaurer une nouvelle configuration politique.

C'était aussi l'écologisme linguistique de gauche que *Le français national* venait provoquer en reprenant les thèses des Jacobins. Pratiquement à la même époque, M. de Certeau, D. Julia et F. Revel rééditaient les textes de l'enquête que Grégoire avait réalisée sur la situation linguistique de la France, une partie des réponses de ses correspondants et son rapport de l'an II « Sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française »³. Le livre mettait l'accent sur la violence de la répression bourgeoise contre les langues minoritaires. A rebours, R. Balibar et D. Laporte soutenaient la politique jacobine comme art d'instaurer au dessus de la mosaïque des parlers locaux une langue garante des échanges politiques.

3. M. de Certeau, D. Julia, J. Revel (1975) – *Une politique de la langue*, Paris, Gallimard.

Dix ans plus tard, *L'Institution du français* et le chapitre II de *l'Histoire de la langue française (1880-1914)*, amplifiaient la thématique en reprenant le problème de la formation des langues au sens politique du terme et en l'articulant avec un programme philologique. Le point de départ était à nouveau la langue française telle qu'elle se constitue en concurrence et en association avec les autres langues écrites (essentiellement le latin et les langues italienne, germanique, anglaise...). Le livre ne concernait pas l'histoire des parlers mais l'institution des langues par l'écriture, la grammaire et la traduction. C'est pourquoi, pour R. Balibar, le français commence lorsqu'il est représenté sous forme écrite, ce qui se produit pour la première fois dans les Serments de Strasbourg échangés par deux des petits fils de Charlemagne en 842. Le choix de la langue vulgaire s'explique sans doute simplement parce qu'en matière de serments la forme précise importe, mais il a la valeur d'un événement politique fondateur. En effet, les serments ont pour objet le partage de l'Europe : Louis le Germanique reçoit les terres de langue germanique – future Allemagne ; son frère, Charles le Chauve reçoit les terres de langue romane – la future France. Deux rois dont la langue maternelle est le germanique se répartissent des terres selon des lignes linguistiques. Ce travail de définition d'une langue politique se fait à l'ombre du latin, seule langue pratiquée à l'écrit⁴.

Ainsi le roman émerge du latin, puisqu'il accède à la visibilité de l'écrit, mais il est aussi associé au latin auquel il emprunte des formules juridiques. Bientôt l'orthographe française se coulera dans les mots latins que pratiquent sans cesse les clercs. De même, quand au XIV^e siècle, le français se hissera jusqu'à des fonctions intellectuelles, les grands traducteurs exploiteront le grec et le latin pour créer son vocabulaire abstrait. À l'expérience vécue de l'incompatibilité des parlers, R. Balibar opposait l'expérience primordiale de la traduction, c'est-à-dire de la pratique réfléchie du passage d'une langue à l'autre.

L'Institution du français renouvelait la façon d'envisager les rapports entre langues. L'approche psycholinguistique et sociolinguistique du bilinguisme concerne les usages concrets que font les

4. Cf. dans ce numéro, l'article de R. Balibar.

locuteurs des parlers en présence, les *codes switching*, les mélanges, les chevauchements. Le colinguisme s'intéresse aux formes institutionnelles d'association entre des langues écrites qui apparaissent comme des partenaires et à l'espace de communication ainsi créé. La notion gramscienne de "traductibilité des langages et des cultures" a sans doute été une des sources de cette notion de colinguisme⁵...

L'Institution du français s'inscrit donc dans ce nouveau champ de travail que l'on désigne parfois comme approche de la "conscience linguistique" ou de "l'imaginaire linguistique". D'un point de vue méthodologique, le livre appartient en partie au genre narratif. Il est constitué pour une large part de deux narrations – l'histoire des serments de Strasbourg, l'histoire du serment du jeu de Paume – la narration de R. Balibar venant redoubler en quelque sorte, les récits premiers de Nithard et des députés de 1789. C'est donc par le récit que le chercheur donne statut d'événement aux faits advenus, qu'il les situe à l'horizon de notre histoire et leur attribue rétrospectivement (pour les lecteurs d'aujourd'hui) un sens fondateur. Sans doute faudrait-il aujourd'hui prolonger le travail. Même si des événements exceptionnels apparaissent en rupture soudaine, il faudrait montrer comment ils ont pu se produire; par rapport à quels changements moins visibles du contexte social (par exemple, la pratique rédactionnelle des clercs qui a dû permettre "d'appriivoiser" les problèmes de transcription d'une parlure vulgaire). Ou s'interroger sur la façon dont jusqu'à aujourd'hui la constitution de l'espace politique démocratique est

5. J. Guilhaumou suggère qu'une des sources du colinguisme pourrait être Gramsci et précisément l'expression de "Traduisibilité (traductibilité) des langages scientifiques et philosophiques" qui apparaît dans les *Cahiers de Prison* 7 et 11 pour désigner la "traduction réciproque" comme élément critique né de la comparaison, dans la tradition philosophique allemande, et tout particulièrement chez Marx, entre la philosophie pratique allemande et la politique pratique des jacobins français. C'est l'idée qu'à une phase donnée de la civilisation correspond une expression culturelle et philosophique "fondamentalement identique, même si elle se fait au moyen d'un langage différent" (Cahier 7, § 1, traduction chez Gallimard, 1983 : II, 169). Gramsci pose alors la question de savoir "si la traduisibilité est possible entre expressions appartenant à des phases différentes de la civilisation" (Cahier 11, § 47, trad. Gallimard, 1978 : III, 264). Le phénomène du colinguisme est peut-être une réponse de linguiste à cette question du philosophe.

référée au Jeu de Paume, c'est-à-dire passer d'un discours commémoratif à l'histoire plus "continue" des reprises du récit, permettant à l'événement de se stabiliser.

Or, il se trouve que R. Balibar s'est aussi intéressée à la longue durée à travers le phénomène qu'elle a nommé "grammatisation" (l'apprentissage d'une langue écrite à une population par le biais de l'exercice grammatical⁶). Il s'agit cette fois de montrer comment le projet d'"instruction publique" démocratique, conçu abstraitement au moment de la Révolution française, s'est incarné dans l'école primaire du XIX^e siècle. Comment, en particulier, l'exercice de grammaire élémentaire (phrase simple et vocabulaire concret) a renouvelé complètement le modèle de langue.

Dans les collèges d'ancien régime, le XVIII^e siècle pratiquait le "style simple" mais il l'associait à la pratique du discours rhétorique latin (l'effet de simplicité prenait sa valeur par rapport au style orné des péroraisons cicéroniennes). Au contraire, à l'école primaire, le simple français a institué en modèle de référence les petites phrases des manuels où l'on apprenait à pratiquer l'orthographe. Les phrases scolaires sont juste taillées aux dimensions qui permettent de s'exercer aux accords grammaticaux : *les feuilles des arbres sont vertes* (p. 255) ; *les canards barbotent dans la mare* (p. 272). Selon R. Balibar, ce français primaire qui ne réfère qu'à lui-même, n'est pas une pratique langagière parmi d'autres (les français régionaux, populaires, familiers...) mais la forme symbolique qui sert de base à toute communication, à tout travail de style et qu'on peut appeler pour cela le français national.

La vieille problématique de l'emprunt était également transformée parce que R. Balibar envisage le double mouvement d'héritage et de

6. Le terme apparaît ensuite chez S. Auroux (1994), mais l'accent est mis sur la façon dont grammaires et dictionnaires viennent outiller une langue. R. Balibar envisage conjointement un appareil d'enseignement, un corps de textes de référence et le travail de la grammaire sur ces textes. Les vues de R. Balibar sur "la grammatisation" peuvent être également rapprochées des travaux systématiques de J.-Cl. Chevalier qui n'a cessé de lier l'histoire des théories grammaticales et l'étude des pratiques sociales (cf. en particulier, son *Histoire de la grammaire française*, 1994, Paris, PUF).

fondation nouvelle à l'œuvre dans l'activité de traduction et dans la réflexivité du travail grammatical. Les mots de notre culture européenne font sens adossés aux langues d'où ils proviennent. Mais, introduits dans des conjonctures nouvelles, ils produisent des sens inédits. La démonstration de l'histoire d'*Assemblée nationale*, évoquée dans l'article de S. Branca-Rosoff et J. Guilhaumou, en est un bon exemple.

Le colinguisme, ouvrage paru dans la collection *Que sais-je ?*, déroule ce fil de l'histoire des mots. Le récit est cette fois consacré pour l'essentiel aux débuts du christianisme où l'expérience de traduction met en jeu les rapports de l'hébreu, du grec et du latin⁷. Il permet de nouer la problématique du renouvellement des sens né de la traduction avec la problématique démocratique de la vulgarisation des écritures (puisque le message du Christ s'adresse à la masse des analphabètes).

2- Le dictionnaire comme imaginaire linguistique

Parce que nous sommes convaincus de l'intérêt des confrontations au contact du matériau, nous avons voulu que notre dialogue avec R. Balibar ait lieu à propos d'un chantier précis et que chacun puisse mieux situer son propre travail à partir du travail de l'autre. C. Wionet avait donc resserré un projet autour des deux derniers thèmes. *Colinguisme et lexicographie française* se proposait de montrer la place des rapports des langues dans cette activité essentielle à la constitution d'un imaginaire linguistique qu'est la lexicographie.

Le dictionnaire monolingue a d'abord été – en France – une commande de la monarchie absolue. En 1635, Richelieu charge l'Académie française⁸ de dire ce que doit être la langue de la France. Pour cela, l'Académie doit notamment « composer un dictionnaire », ce dont elle s'acquittera en 1694, il est vrai après le groupe constitué autour de Richelet (1680) et après Furetière dont le *Dictionnaire*

7. R. Balibar retrouvait ainsi un intérêt ancien pour la patristique. Dans les années soixante, elle avait participé au groupe de travail animé par M. Harl sur les Pères grecs, collaborant notamment à la préparation de l'édition critique du *Peri archôn* d'Origène.

8. On lira à ce sujet d'A. Collinot et F. Mazière, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, 1997, Paris PUF (dont le compte rendu figure dans ce numéro 83 / 84 de *Langage et Société*).

universel paraît en 1690. L'Académie définit de façon étroite une langue "commune" « telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes gens, et telle que les Orateurs et les Poètes l'emploient ». Dès le XVII^e siècle, Furetière représente une tendance plus ouverte, au service de lecteurs curieux des choses autant que des mots. Des remaniements plus décisifs s'opèreront autour au XIX^e siècle quand E. Littré se proposera, non de définir la langue par rapport à un groupe social contemporain, mais de la fonder sur l'histoire. En considérant une "synchronie large" de plus de deux siècles, Littré veut construire une identité du français englobant dans un même mouvement Molière, Corneille, Racine et le XIX^e siècle. Mais, que ce soit dans le *Dictionnaire de l'Académie* qui circonscrit la langue commune en la rapportant à la pratique langagière d'une société restreinte ou dans le *Littré* qui s'appuie sur la littérature "classique", l'accent semble mis sur l'espace clos de la nation.

Pourtant, rabattre les enjeux de la lexicographie sur l'Académie et Littré (même si ce sont deux symboles forts) masque l'importance de la relation aux autres langues dans de tels ouvrages. Historiquement, les premiers dictionnaires du français ont été aux XVI^e et XVII^e siècles les "bilingues" latin-français, puis français-latin. D'autre part, le latin qui disparaît du dictionnaire de l'Académie reste présent chez plusieurs de ses concurrents (tantôt comme métalangue de traduction, tantôt comme source des classements de sens, par exemple dans la série des *Trévoux*).

Dans le domaine qui nous occupe, l'histoire des dictionnaires, on peut établir un programme de travail autour de cette notion en nous centrant sur la place du latin et des autres langues européennes dans la lexicographie française. Nous réexaminons l'évolution qui, du XV^e au XVIII^e siècle, mène des "bilingues" latin-français aux bilingues français-latin évoqués par Chantal Girardin et Simone Delesalle, puis aux monolingues, et enfin réserve une nouvelle place au latin dans des dictionnaires, comme les *Trévoux* ou le *Boiste* étudiés par C. Wionet et M. Glatigny. La notion de colinguisme a servi à réfléchir sur la façon dont la communication entre français et latin réfléchi par le dictionnaire a permis l'établissement de l'identité linguistique du français.

L'autre question était celle du parcours sémantique de mots médiateurs du sens comme *communion*, *communication* ou *société* qui passent des langues anciennes aux langues modernes en se modifiant au cours des traductions successives, ce qui fait qu'il faut penser à la fois en association et en opposition le couple contenu dans la langue prêteuse et dans la langue emprunteuse. Dans son dernier texte, R. Balibar souligne qu'elle n'écrit pas en lexicologue. De ce point de vue, elle se sépare de *l'Histoire de la langue française* de F. Brunot⁹ dont elle est par ailleurs si proche, mais qui s'attache surtout au moment où un usage se généralise. Ce qui intéresse R. Balibar ce sont les moments médiatisés par le langage où un prophète, un grammairien, un traducteur génial invente de nouveaux possibles. Parce qu'il est situé au carrefour de plusieurs langues, un individu peut remanier les vieilles habitudes langagières, et produire des relations inédites : « les créations verbales au-delà des affaires de lignées ou d'argent que suggèrent les métaphores de la "parenté" des langues et des "emprunts" manifestent la transcendance du langage humain, capable de manifester conjointement plusieurs appartenances linguistiques et responsable de l'économie des significations » (R. Balibar, dans ce numéro). Bref, ses études de mots traitent moins des régulations qu'apportent grammairiales et dictionnaires dans un espace de communication nationale que des interventions capables de fonder un nouvel ordre des choses. On retrouve le double problème de l'ouverture de l'espace discursif et de l'événement rapporté par une narration.

Un des points que ce numéro permet d'aborder est bien l'articulation d'une émergence et d'une stabilisation et le rôle des "outils linguistiques" dans ces nouvelles potentialités discursives.

La mort de R. Balibar a interrompu notre chantier commun. La dernière lettre que nous avons reçue parlait encore de ce projet.

9. F. Brunot nous a aussi l'approche des matériaux lexicographiques et l'histoire externe y compris dans sa dimension événementielle.

Principaux ouvrages

- BALIBAR Renée et Dominique LAPORTE (1974) – *Le français national. Politique et pratique de la langue française sous la Révolution*. Paris, Hachette.
- (1974) – *Les français fictifs. Le rapport des styles littéraires au français national*. Paris, Hachette.
- (1985) – “L’école de 1880. Le français national”, *Histoire de la langue française 1880-1914*. ch. II : 255-293, sous la direction de G. Antoine et R. Martin. Paris, éd. du CNRS.
- (1985) – *L’institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*. Paris, PUF.
- (1993a) – *Histoire de la littérature française*. Paris, PUF, coll. “Que sais-je?”, n° 2601.
- (1993b) – *Le colinguisme*. Paris, PUF, coll. “Que sais-je?”, n° 2796.